



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 6790

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la lutte contre les violences urbaines. Face à la multiplication des violences dans les infrastructures de transports et les centres commerciaux urbains et au développement des luttes entre bandes de délinquants, les modalités d'intervention des forces de l'ordre doivent être modifiées afin d'assurer le retour à l'ordre public dans des délais satisfaisants. Afin de répondre à ce défi, le Gouvernement envisage la création d'une direction des affaires stratégiques, dont la mission serait de mieux coordonner l'action des différentes composantes des forces de l'ordre et du parquet afin de lutter efficacement contre ces nouvelles formes de violences. Il lui demande de préciser la mission de cette nouvelle direction, les moyens qui lui seront affectés et les modalités pratiques de la coordination entre police nationale, gendarmerie nationale et justice.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6790

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6079

Question retirée le : 27 novembre 2007 (Retrait à l'initiative de l'auteur)